



PREVENTION DES RISQUES AU POSTE DE TRAVAIL EN HAUTEUR UTILISATION DES HARNAIS DE SECURITE –CLASSE 3

Le travail en hauteur peut désigner plusieurs situations de travail résultant de l'emplacement du travail (toitures, passerelles, charpentes, pont, pylône, arbre...) ou de l'utilisation de certains équipements (échelles, ascenseurs, monte-charges, échafaudages, plates-formes...). Il est la cause d'un nombre important d'accidents du travail : plus de 74900 accidents avec arrêt, 58 décès par chutes avec dénivellation, recensés par la CNAMTS pour l'année 2010 (source INRS). Décret n° 2004-924 du 1 septembre 2004 : Les travaux temporaires en hauteur doivent être réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à garantir la sécurité des travailleurs et à préserver leur santé. Le poste de travail doit permettre l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques...

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Travailleurs ayant à effectuer des travaux en hauteur et utilisant des harnais de sécurité classe 3, même de manière ponctuelle.

Prérequis

- Ne pas avoir le vertige

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser le personnel aux dangers inhérents à l'activité du travail en hauteur
- Connaître les règles de prévention et de conditions de travail
- Identifier et analyser les risques du travail en hauteur
- Connaître le matériel utilisé dans les travaux en hauteur
- Choisir les méthodes de travail adaptées
- Maîtriser les techniques d'utilisation des harnais de sécurité
- Effectuer les vérifications avant l'utilisation
- Evaluer les risques et prévenir les chutes lors de travail en hauteur

Contenu de la formation

- LE REGLEMENT
 - Code du Travail (décret de septembre et décembre 2004)
 - Recommandations de la CNAMTS
 - Normes fabricants
 - Responsabilités (Employeurs, Salariés)
- LA PREVENTION DES RISQUES
 - Les différents risques liés au travail en hauteur
 - Stratégie de prévention des chutes
 - Les protections collectives
- REGLES D'UTILISATION ET DE MISE EN OEUVRE DES MATERIELS
 - Poste de travail en hauteur



- Les échelles et escabeaux
- Les plates-formes individuelles roulantes
- Les plates-formes élévatrices (accompagnant)
- Les échafaudages de pied et roulants (utilisateur)
- Les échafaudages volants
- Les travaux dits « de cordiste »
- UTILISATION DES HARNAIS ANTI CHUTE CLASSE 3
 - Les bonnes pratiques du port du harnais
 - Les différentes méthodes de mise en sécurité à l'aide d'un harnais
 - Vérification des harnais
 - Mise en place et contrôle du harnais
 - Etablissement des différents systèmes de liaison
 - Mise en situation (anti-chute ou poste de travail)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Cette formation est sous traité à un organisme habilité pour les travaux en hauteur

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Formation théorique et pratique

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Remise d'une attestation de stage